



RAPPORT SUR LA TROISIEME EDITION DU PRIX EURO-MED POUR LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES

Préparé par:

**Rasha Shaaban
Assistante du Coordinateur du Réseau
Juillet 2008**



Introduction:

Ce document présente un rapport sur les trois premières étapes de la 3^{ème} édition du Prix Euro-Med pour le Dialogue entre les Cultures (Prix Euro-Med). La prochaine étape comprend la cérémonie de remise du Prix et le programme du gagnant. Celle-ci est actuellement en cours d'élaboration. Les détails de cette prochaine étape seront mis à la disposition de l'ensemble des Chefs de File et seront également publiés en ligne.

L'édition du Prix Euro-Med de cette année traite du thème du **dialogue à travers les arts**, plus particulièrement au niveau des **arts visuels**, qui incluent les disciplines suivantes: dessin, peinture, photographie et sculpture.

La gagnante du Prix Euro-Med 2008 est **Rima Maroun** (photographe libanaise).

Les cinq finalistes sont (classés par ordre décroissant du nombre de votes):

- **Abed Abdi**, (Palestine, photographe)
- **Ramzi Harrabi** (Tunisie, peintre, poète et chanteur)
- **Katja Schaefer** (Allemagne, directrice artistique)
- **Marcel De Munnynck** (Belgique, photographe)
- **Atilla Durak** (Turquie, photographe)

VUE D'ENSEMBLE DE LA PREMIERE ETAPE DU PRIX EURO-MED 1ER MAI AU 10 JUIN 2008

La première étape du Prix Euro-Med correspond à la phase de nomination des candidats. Les nominations sont soumises par les membres des réseaux nationaux.

Voici ci-dessous les chiffres correspondant à cette étape:

- Nombre total de nominations reçues **avant** la date limite: 44
- Nombre total de nominations reçues **après** la date limite: 3
- Nombre total de nominations rédigées en **anglais**: 27
- Nombre total de nominations rédigées en **français**: 14
- Nombre total de nominations rédigées dans une **autre langue**: 3
- Les nominés sont des ressortissants des pays suivants:
 - **Cinq** nominés de chacun des pays suivants: Maroc – France
 - **Quatre** nominés du pays suivant: Egypte
 - **Trois** nominés de chacun des pays suivants: Belgique – Liban – Tunisie
 - **Deux** nominés de chacun des pays suivants: Turquie – Italie – Israël – Autriche
 - **Un** nominé de chacun des pays suivants: Palestine – Espagne – Danemark – Pologne – Pays Bas – Grèce – Algérie – Hongrie – Jordanie – Serbie – Slovénie – Allemagne – Syrie
- **Aucun nominé** parmi les pays suivants:
Bulgarie – Chypre – République Tchèque – Estonie – Finlande – Irlande – Lettonie – Lituanie – Luxembourg – Malte – Portugal – Roumanie – République Slovaque – Suède – Royaume Uni
- Nombre de membres ayant participé aux nominations: **40**
- **HUIT** nominations ont été soumises par les Chefs de File des réseaux suivants:
Danemark – Maroc – Belgique (2) – Allemagne – Turquie – Autriche (2)

VUE D'ENSEMBLE DE LA DEUXIEME ETAPE DU PRIX EURO-MED, SELECTION DES SIX FINALISTES 16 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

La deuxième étape du Prix Euro-Med est la sélection des finalistes par les Chefs de File des réseaux nationaux.

Après la date limite d'envoi des nominations fixée au 10 juin, l'Unité de Coordination du Réseau (Solera, Shaaban, Omera) a entrepris une revue administrative de l'ensemble des candidatures reçues (total 44) et a préparé une première liste comprenant tous les candidats admissibles pour la sélection par les Chefs de File des Réseaux nationaux. Le processus de sélection a eu lieu du 16 juin au 1^{er} juillet au moyen d'un système de vote en ligne dynamique et fonctionnel.

Au total, **27** Chefs de File ont participé au processus de sélection des finalistes, représentant les réseaux nationaux suivants: Chypre – Royaume Uni – Autriche – Slovaquie – Tunisie – Syrie – Liban - Lettonie – Italie – Allemagne – Belgique – Roumanie – Bulgarie – Hongrie – Egypte – Jordanie – Portugal – Maroc – Lituanie – Algérie – République Tchèque – Espagne – Finlande – Palestine – Pologne – Malte – Grèce.

La France et Israël n'ont pas participé dans le processus de sélection des finalistes et ont fait part de leur désintérêt en expliquant "que ces initiatives donnent une image fautive ou erronée des missions et des objectifs de la FAL". Cependant, ces pays s'étaient impliqués dans le choix des gagnants des éditions précédentes.

Les pays suivants n'ont pas participé dans le processus de sélection (sans donner de raison précise): Danemark – Estonie – Irlande – Luxembourg – Pays Bas – Suède – Slovénie – Turquie.

Liste des six finalistes:

- (a) Attila Durak (Turquie) ----- 15 votes
- (b) Abed Abdi (Israël-Palestine) ----- 12 votes
- (c) Ramzi Harabi (Tunisie) ----- 12 votes
- (d) Katja Schaefer (Allemagne) ----- 11 votes
- (e) Marcel de Munnynck (Belgique) *ex aequo* avec Rima Maroun (Liban) ---- 8 votes

VUE D'ENSEMBLE DE LA TROISIEME ETAPE DU PRIX EURO-MED, VOTE POUY LE CHOIX DU GAGNANT DU PRIX 17 AU 27 JUILLET 2008

La troisième étape du Prix Euro-Med est le vote pour désigner le gagnant.

Pendant une semaine, le vote était rendu possible à partir du site web de la Fondation Anna Lindh. C'est la première fois que l'ensemble des membres des réseaux nationaux ont eu la possibilité de participer au choix du grand gagnant du Prix. Ces derniers ont été relancés par courriel trois fois pendant la semaine du vote (les 17, 22 et 24 juillet), afin de les encourager à participer au choix du gagnant.

Nombre total de votes reçus: 189

- Nombre de votes envoyés par des membres (**valides**): 131 (soit 7% du nombre total de membres dans les réseaux nationaux)
- Nombre de votes envoyés par des organismes ou individus ne faisant pas partie du réseau (**non valides**): 57
- Nombres de votes envoyés par les **Chefs de File**: 22¹

Note : aucun vote valide n'a été reçu en provenance du réseau luxembourgeois.

Une **première évaluation** permet d'expliquer le faible taux de participation des membres des réseaux nationaux dans le processus de sélection du gagnant du Prix:

(a) le délai survenu dans le lancement du vote en ligne en raison de problèmes techniques. Ainsi, le vote a eu lieu avant les congés d'été.

(b) une absence de mobilisation de la part des Chefs de File des réseaux nationaux.

(c) la mise en place d'un procédé innovant qui requiert une consultation par voie électronique simultanée de l'ensemble des membres des réseaux nationaux, ce qui représente une première dans l'histoire de ces derniers.

(d) le fait que les courriels de relance adressés à certains organismes ne soient jamais arrivés aux personnes en charge des affaires liées à la FAL mais à leurs directions.

En vertu du règlement du Prix, le candidat ayant reçu la majorité des votes au sein d'un réseau national donné était considéré comme celui choisi par ce réseau.

- **Rima Maroun** a obtenu la majorité des votes dans **16 pays**
- **Abed Abdi** a obtenu la majorité des votes dans **10 pays**
- **Ramzi Harrabi** a obtenu la majorité des votes dans **5 pays**
- **Katja Schaefer** a obtenu la majorité des votes dans **4 pays**
- **Marcel De Munnynck** a obtenu la majorité des votes dans **1 pays**
- **Attila Durak** a obtenu la majorité des votes dans **1 pays**

¹ Dans le cas où deux candidats ont obtenu le même nombre de voix, il en revient au Chef de File de départager et de décider entre ces derniers lequel sera le candidat de son réseau.